AFFAIRE N° 7

DEMANDE AVANCE de 5.000.000 de Frs au Département pour réparation des Ecoles

Le MAIRE expose au Conséil que le Budget communal ne peut en ce moment faire face aux grosses dépenses que nécessitent les réparations des écoles communales. Il demande donc de bien vouloir l'autoriser à contracter avec le Département une avance de 5.000.000 de frs qui seraient affectés aux réparations les plus urgentes de ces établissements. Cette avance serait remboursable en cinq annuités.

Adopté à l'unanimité.

M. SAUGER intervient et demande aux collègues s'ils ne voient pas d'inconvénient à ce qu'à cette demande d'avance une subvention de UN MILLION de frs soit sollicitée aux fins de réfection de la Place Sarda Garriga. Il faut en convenir dit-il que c'est la plus belle Place de St-Denis et un lieu de promenade surtout les Dimanches et jours fériés.

Le Maire accepte la proposition de M. Sauger et la soumet aux délibérations du Conséil qui, à l'unanimité, émet un avis favorable.